



PAC ET EMPLOI(S)

Réseaux d'acteurs solidaires : Notes

18 novembre 2007

Types de réseaux et modalités de démocratie

Remarquons les convergences à éclairer entre la réflexion sur l'organisation en réseaux et les enjeux d'une démocratie :

Se regrouper en « tête de réseau » fait appel à un mode d'admission et à une répartition des pouvoirs décisionnels relevant de la cooptation ;

Alors que les extensions au fur et à mesure des évolutions innovantes, qui ouvrent sur des transversalités, la découverte progressives d'acteurs, renvoient à des fonctionnements « synaptiques » et engagent une démocratie participative.

Enfin, ces deux cas permettent de noter que la représentativité échappe à une logique de représentation électorale : au contraire de l'idée communément reçue, qui identifie l'associatif à une vie démocratique où les membres élisent leurs responsables, ces démarches internes à des instances associatives privées, demeurent isolées et ponctuelles dans l'ensemble des autres groupements d'une société civile.

Par conséquent, tout réseau associatif se regroupe par cooptation ou par participation, mais aucun ne peut se prévaloir de représenter « les associations », n'étant pas élu par des inscrits sur un répertoire national : pas même des organes comme le CNVA, désigné par l'Etat, ou la CPCA qui, en dépit de plusieurs centaines de milliers de membres déclarés, ne constitue qu'un vaste collectif de plus ajouté à une pluralité de collectifs coordinateurs.

REMARQUES GLOBALES A PROPOS DE SOURCES DE BLOCAGES REPERABLES, CONTRARIANT L'EVOLUTION D'UN « TOILAGE » EN « SYNAPTIQUE »

Concernant la répartition des actions et des acteurs selon des « mouvances », ainsi que les relatifs regroupements en « familles », nous renvoyons à notre méthodologie d'analyse, mise au point et appliquée au cours de nos travaux de recherche initiaux, qui ont mobilisé quelques 5 000 cas d'initiatives innovantes examinées. On trouve une vue d'ensemble sur les concepts, sur notre site, avec le modèle de dossier d'analyse illustrant « la méthodologie », dans l'« Offre Cheminements », qui fournit les classifications conceptuelles assorties d'explications résumées. D'autre part, la rubrique voisine « Initiatives en territoires » prévoit de présenter les expériences retenues dans le cadre de cette méthodologie formalisée, en invitant nos interlocuteurs à participer à ce travail de lecture sur leurs actions et leurs conduites, afin de faciliter les dynamiques d'ouvertures, bénéfiques pour tous dans la durée...

Par exemple, si nous cherchons à situer l'Alliance pour la planète en termes de « catégorie », concept qui tente de diagnostiquer, chez un porteur de projet, les degrés d'autonomie et d'ampleur de l'attention portée aux populations. Une première approximation conduit à la lire comme appartenant à la fois, à la catégorie du « substitutif », par son désir de s'implanter auprès des pouvoirs publics, au prix de concessions dont il n'est pas précisé jusqu'où elles pourraient aller, et à la catégorie du « symbolique », en ce qu'elle émet des interpellations radicales sur les enjeux environnementaux. On remarquera que l'on retrouve ainsi la contradiction spécifique à un réseau « toilé », entre la main mise, masquée d'un noyau dirigeant sur les membres adhérents et la négation de ce contrôle, par la revendication d'être vecteur de l'expression de tous. La tension que nous relevons ici, générée par le « double bind » qui, affirmant une volonté de coordination, favorise avantages et conservation de pouvoirs pour la délégation coordinatrice, s'applique au cas particulier de l'Alliance pour la planète, la présente rubrique vérifiant que ce collectif est non représentatif des associations et ONG, ne serait-ce que par le nombre et l'assise de celles qui n'en sont pas membres.

Nous invoquerons aussi à cette occasion la propension de tels réseaux « toilés » à se constituer en familles, tissant des parentés – classées en 6 facteurs selon notre méthodologie - au gré de rencontres qui élargissent leur audience sans compromettre le contrôle sur les orientations et les actions. Parmi les facteurs, notre article évoque celui de l'histoire partagée, pesant sur le réseau et instrumentalisée par ses initiateurs pour légitimer leur présence et leur influence : illustrons cette hypothèse par les récentes péripéties qui ont agité le mouvement ATTAC, et ont abouti au départ des « historiques » ouvrant la possibilité d'un redémarrage sur des bases dynamiques renouvelées.